

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Jeudi 3 octobre

Année scolaire : 2019 - 2020

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 24/09/2019

Présidence de M. Joël MAILLOT

Quorum : 16 (30 membres)

Nombre des présents en début de séance : 19

Membres présents : M. Maillot – M. Leconte – M. Gamore - M. Clos-Arceuduc - Mme Thiers - Mme Monjal
M. Poirier – Mme Arnaud – M. Farnier – Mme Guérin – Mme Jonas – M. Leneyle – Mme Oulieu – M. Vol
Mme Pagana – Mme Pizano – Mme Davin – Mme Michel– Mme Torlet – Mme Hass

Membres excusés : Mme Biousse – Mme Cassagne

Sommaire des questions traitées	Décision Avis (A) Vote (V) Extrait (E) Motion (M)	Numéro d'acte	Pièces jointes
			désignation
Ordre du jour modifié	V		
Approbation du procès-verbal du C.A. du 2 juillet 2019	V		
1. Organisation Administrative			
Election de parents d'élèves	V		
2. Fonctionnement			
- Délégation de signature au Principal adjoint	V	A NTR N°11	
- Délégation de signature au Directeur de SEGPA	V	A NTR N°13	
- Délégation de signature au Gestionnaire	V	A NTR N°12	
- Convention rupture scolaire prise en charge -16 ans	V	A TR N°9	
- Convention rupture scolaire volet 2	V	A TR N°10	
- Convention Monod/Europa (FLE)	V	A TR N°14	
- Convention de partenariat EREA/Monod	V	A TR N°15	
- Convention SCNF/MEN	V		
- Convention gestion des AESH HT2	V	A TR N°16	
- Convention disposition contrat aidé	V	A TR N°18	
- Avenant à la convention GRETA	V	A TR N°19	
3. Organisation budgétaire et financière			
- Convention Café littéraire	V	A TR N°20	
- Contrat incb Turbo self	V	A TR N°17	
- Contrat maintenance extincteurs	V	A TR N°21	
- Artistes en résidence	V	A TR N°22	
- Convention ARDIE question de justice	V	A NTR N°23	
- Délégation du CA au CE pour passation des marchés publics	V	A TR N°24	
- Taux de reversement du SRH	V	A NTR N°26	
- Bilan voyage en Espagne 2019	V	A NTR N°25	
4. Organisation pédagogique et éducative			
- Programme de l'Association Sportive	E		
- Résultat DNB et CFG	E		
- Orientation des élèves	E		
- Quelques chiffres de rentrée	E		
5. Questions diverses			
- Moyens (postes) vie scolaire	M		+ Motion
- Situations des AESH			
- Aménagement des abords du collège			
- Toilettes supplémentaire			
- Remplacement professeur sciences physiques			
- Carte top départ			
- Caméras de vidéosurveillance			

Points préliminaires :

- ◆ Monsieur Maillot, Principal, confirme que le quorum (mini 16/30) est atteint et déclare la séance ouverte à 17h39
- ◆ 19 votants
- ◆ Secrétaire de séance : Madame Pagana

Avant de débiter la séance, M. Maillot remercie l'ensemble des membres présents.

Approbation de l'ordre du jour modifié Votant : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abst : 0

Point à ajouter au conseil d'administration de ce jour : l'organisation du vote des parents d'élèves par correspondance pour les élections des parents d'élèves au CA.
+ questions diverses

Approbation du PV du CA du 02.07.19 Votant : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abst : 0

1 – ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1-1 Election des représentants de parents d'élèves Votant : 19 Pour : 19 Contre : 0 abst : 0

Monsieur Maillot expose aux membres du conseil d'administration les possibilités du vote des parents d'élèves. Le vote par correspondance ou le vote au bureau de vote. Les représentants des parents d'élèves avait tenu le bureau de vote en 2018 pour la venue de trois parents uniquement. Sur 1500 enveloppes d'élections, il y a un retour de 30% .

Le vote des parents d'élèves se fera uniquement par correspondance cette année.

2 – FONCTIONNEMENT

2-1 Délégation de signature :

Principal Adjoint	Votant : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abst : 0
Directeur Adjoint de SEGPA	Votant : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abst : 0
Gestionnaire	Votant : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abst : 0

Délégation signature

Le chef d'établissement délègue sa signature pour les domaines suivants :

- Au Principal Adjoint : convention de stage – bulletin scolaire- mesure disciplinaire
- Au Directeur de Segpa : convention de stage - bulletin scolaire- mesure disciplinaire
- A l'adjoint gestionnaire : bon de commande inférieur à 800.00 ht

2-2 Convention rupture scolaire :

Prise en charge partielle	Votant : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abst : 0
Prise en charge totale	Votant : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abst : 0

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer une convention pour la prise en charge d'un élève de moins de 16 ans en situation de rupture scolaire.

2-3 Convention Monod/Europa (FLE) Votant : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abst : 0

Chaque année environ 3 à 4 élèves arrivés de l'étranger sont concernés par le partenariat entre le collège Europa et le Collège Monod pour bénéficier de l'enseignement du Français.

Convention de formation à l'enseignement du FLE

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer une convention pour La formation d'un élève à l'enseignement du Français.

18h00 → Arrivée de Mme Monjal

2-4 Convention EREA / Monod (échange) Votant : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abst : 0

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer une convention pour les modalités d'organisation de la formation des élèves de l'EREA et du Collège Monod dans les cinq champs professionnels des deux établissements

Arrivée à 17h52 de Mme Monjal. Le nombre de membres présent passe à 20.

2-5 Convention SCNF/ MEN Votant : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abst : 0

Monsieur Gamore explique qu'un intervenant vient durant une heure dans chaque classes de 5ème et 4ème pour parler des questions de sécurité et de citoyenneté aux abords de la SNCF.

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention de partenariat entre la SNCF et le Ministère de l'Education Nationale pour l'intervention d'un professionnel de la SCNF dans le cadre du programme "voyageur et citoyen" pour l'éducation à la citoyenneté, dans les transports ferroviaires.

2-6 Convention gestion des AESH Votant : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abst : 0

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention de protocole de mise à disposition d'AESH HT2 entre le lycée Vaucanson et le collège Monod.

La situation des AESH en ce début d'année est évoquée par les représentants des personnels enseignants et d'éducation. Des AESH ont été changés d'établissement début octobre, alors qu'elles accompagnaient des élèves et que les entretiens de rentrée ont été positionnés avec les familles. Un sentiment de mépris pour les AESH est constaté par Madame Oulieu et Monsieur Vol. Les professeurs principaux n'ont pas connaissance du nombre d'heures d'accompagnement qu'à droit un élève et demande à être informé. Monsieur Maillot reconnaît les problèmes de gestion des AESH du à la mise en place du PIAL (*pôles inclusifs d'accompagnement localisés*) cette année. Un échange à ce sujet a été fait auprès du DASEN. Monsieur Leconte explique le fonctionnement des élèves notifiés qui bénéficient d'un accompagnement par une AESH et les différentes notifications décidées par la MDA (*Maison Départemental de l'Autonomie*) tel que l'attribution :

- « Individualisé » le nombre d'heures est renseigné et varie selon le besoin de l'élève
- « Mutualisé » le nombre d'heures est de 4h minimum à 7h maximum

Des AESH étaient en sous-service depuis la rentrée de septembre et des élèves du premier degré n'avaient pas d'accompagnement alors qu'ils étaient notifiés par la MDA. C'est le service de l'école inclusive à la DSDEN de Valence qui décide se charge de centralisé les besoins d'accompagnements des élèves et du positionnement des AESH dans les établissements. Le changement effectué en vu de la mise en place du PIAL devrait permettre une meilleur gestion des besoins et des moyens AESH. L'échange répond à la question divers des représentants des enseignants et d'éducation.

2-7 Convention disposition Contrat Aidé Votant : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abst : 0

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention de protocole de mise à disposition des contrats aidés entre le lycée Vaucanson et le collège Monod.

2-8 Avenant à la convention Greta Votant : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abst : 0

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer l'avenant à la convention constitutive du groupement d'établissements et le GRETA.

3 – ORGANISATION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

3-1 Cafés littéraires

Votant : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abst : 0

Madame Oulieu indique qu'il s'agit de recevoir des auteurs durant une heure en intervention dans deux classes de 3^{ème} et une classe de 5^{ème}

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention avec les cafés littéraires pour les actions prévues en octobre 2019

3-2 Incb turbo self

Votant : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abst : 0

Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer la convention avec la société INCB afin de mettre en place le paiement en ligne pour les frais de restauration scolaire (ou autres comptes de classe 4 tels que les voyages scolaires si gérés par incb/Turbo self

3-3 :SICLI Maintenance extincteurs

Votant : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abst : 0

Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer le contrat de maintenance des extincteurs avec la société SICLI.

3-4 : Artistes en résidence

Votant : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abst : 0

Monsieur Loche est le porteur du projet à destination des élèves de 5^{ème} et de 4^{ème}. Deux artistes de l'Ardèche Afrique solidaire viendront lors d'une journée. Les élèves iront d'atelier en atelier et devront faire une production.

Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer la convention avec l'association Ardèche Afrique solidaires pour des intervenants extérieurs dans le cadre du projet libre artiste en résidence

3-5 : ARDIE questions de justice

Votant : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abst : 0

L'exposition est un projet porté par la documentaliste et revient chaque année dans l'établissement. Un intervenant vient et présente l'exposition auprès des classes de 4^{ème}. Son coût est de 585€ soit 20% de hausse par rapport à l'an dernier. Avant une intervention concernant la justice était faite et prise en charge par la préfecture.

L'exposition est bénéfique pour les élèves car elle fixe les limites et amène du concret, de la réalité par rapport aux questionnements de la justice.

Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer la convention avec l'association ARDIE questions de justice pour des actions prévues pour un montant de 585.00 €

3-6 Passation des marchés publics

Votant : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abst : 0

Le chef d'établissement est autorisé à signer, dans les conditions fixées par le décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et dans la limite des crédits ouverts au budget :

- les marchés publics inférieurs à 209 000 € HT pour les fournitures ou services
- les marchés publics inférieurs à 5 225 000 € HT pour les travaux

Cette autorisation est valable pour l'exercice 2020.

3-7 Taux de reversement SRH

Votant : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abst : 0

Le SRH reverse au service ALO de l'établissement de l'argent pour l'utilisation du gaz et de l'électricité car il n'y a qu'un seul compteur pour tout l'établissement. Une partie des recettes perçues dans le SRH sont aussi pour son fonctionnement.

Le taux reversement du SRH aux charges communes de l'EPL est fixé à 19 %

3-8 Bilan Espagne

Votant : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abst : 0

Suite au remboursement d'un trop perçu de 424.00 par verdie voyage les familles des élèves de 3^{ème} seront remboursées. La part fixe des familles était fixée à 320.00€ voté par le CA du 05/07/2018 et elle revu à la baisse la part des familles et après bilan du voyage passe à 277€.

4 – ORGANISATION PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

4-1 Programme Association Sportive Info

Mme Jonas présente le programme de l'AS.

4-2 Résultat DNB & CFG Info

Pour le brevet série collège : Les résultats sont plutôt bons avec 121 admis pour 141 inscrits soit environ 85,8% de réussite. (87,3% Drôme ; 89,1% Académie)

Mentions : 29 TB – 29 B – 26 AB

Par contre les résultats de la série pro. sont quant à eux très faibles avec seulement 53,85% de réussite avec 7 élèves reçus sur 13 présents (73,8% Drôme ; 75,5% Académie).

Au CFG, 100% de réussite, sur 28 élèves l'ont obtenu (21 SEGPA et 7 ULIS)

4-3 Orientation des élèves Info

Orientation :

Avis du chef d'établissement :

Bilan des décisions d'orientation (hors SEGPA) :

2nde GT → 110 (71,4%)

2nde Pro → 34 (22,1%)

CAP → 10

(6,5%)

2 élèves sont actuellement signalés sans solution. (à prendre avec précaution)

2 élèves était non affectés.

Cependant, 5 élèves ont refusé leur affectation.

Nous avons reçu avec la Psychologue de l'éducation nationale et le correspondant MLDS 7 élèves.

4-4 Quelques chiffres de rentrée Info

725 élèves à ce jour. 359 filles et 366 garçons

172 élèves en 3^{ème} dont 29 en segpa (2 classes + 5 classes)

195 élèves en 4^{ème} dont 33 en segpa (2 classes + 6 classes)

170 élèves en 5^{ème} dont 29 en segpa (2 classes + 5 classes)

188 élèves en 6^{ème} dont 16 en segpa (1 classe + 6 classes)

4-5 Contrat d'objectifs Info

Le contrat d'objectifs arrive à terme. Nous aurons donc à réaliser le bilan du précédent, réaliser un diagnostic et élaborer un nouveau contrat.

Pour le contrat actuel trois objectifs opérationnels prioritaires sont définis:

- assurer la réussite de tous et de chacun
- mieux vivre ensemble
- accroître l'ambition des élèves

5 – QUESTIONS DIVERSES

Questions des représentants des personnels enseignants et d'éducation :

1- moyens (postes) vie scolaire

Une motion a été rédigée par les représentants des personnels enseignants et d'éducation, la lecture est faite. Un courrier pour la Rectrice est lu.

2- AESH

Questions des représentants des parents d'élèves :

1-remerciements pour l'aménagement des abords du collège.

Cependant il manque des panneaux de signalisation (sens interdit sur le parking des voitures qui est à sens unique, signalisation de la voie des bus puisque des voitures les empruntent régulièrement).. et la vitesse des voitures est excessive et plus rapide qu'avant les travaux. Des ralentisseurs sont indispensables. Ce sont souvent les enfants qui laissent passer les voitures au passage piéton.....

M. Poirier prend la parole. Les pistes cyclables n'étaient pas possible par rapport à la largeur des voix. Des signalisations seront mises pour identifier les voix des bus. La question de la création d'arrêts de bus sera posée à Montélibus.

2- Des toilettes devaient être rajoutées. Rien à ce jour. Qu'en est-il?

Monsieur Clos-Arceuduc : un agrandissement des toilettes actuelles ou une création est programmée en 2020 d'un montant de 20 000€.

Des travaux d'agrandissement de la cantine est aussi prévu, les travaux devraient avoir lieu durant l'été 2020.

3- remplacement du professeur de sciences physiques

Un enseignant commence le vendredi 4 octobre et sera la jusqu'à la fin de l'année scolaire.

4- mise en place d'une pétition électronique pour le manque de moyens au collège


5- Question pour Monsieur LANFRAY concernant l'utilisation de la carte top départ (choix de la durée de 3 ans et retours d'expérience sur le nouveau format : taux d'utilisation)

Monsieur

6- A-t-on des retours au sujet de l'installation des caméras de vidéosurveillance (dans l'attente d'une réponse de la préfecture et du département lors d'un précédent CA et d'une charte)

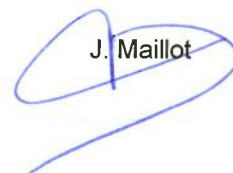
Fin de la séance : 19h20

Le secrétaire de séance



Mme Pagana

Le Président de séance,



J. Maillot

CA du collège Monod du 3 Octobre 2019

Motion soumise au vote à l'initiative des élus de la liste FSU

Après le mouvement de grève du mercredi 4 septembre 2019, l'équipe enseignante et éducative a été reçue par le DASEN le mardi 10 septembre 2019 lors d'une audience au collège.

Nous lui avons signalé que nous manquons d'Assistants d'Education. Non seulement, le poste d'AED spécifique Devoirs Faits a été supprimé mais l'ensemble des affectations des personnels AED n'est couvert qu'à 90 % de nos besoins.

Comme cela a été signalé au CA du 2/07/2019, nous sommes donc en déficit de surveillance. Une motion avait été rédigée en ce sens alertant sur le manque de moyens. Malheureusement cette motion n'a pas eu de suite.

C'est pourquoi nous demandons le recrutement d'un poste complet d'AED pour la Vie Scolaire et un autre poste en remplacement du poste spécifique Devoirs Faits.

Nous soulignons que notre collège est composé d'une SEGPA et de 2 classes ULIS ; les élèves inscrits dans ces structures ont besoin d'un accompagnement plus poussé même sur le temps de vie scolaire.

Cette motion est accompagnée du soutien des parents d'élèves représentants. Nous espérons, cette fois-ci, qu'elle sera prise en compte pour ne pas avoir à renouveler une action de blocage.

Représentants du Personnel

Représentants des parents d'élèves

A Montélimar, le 3/10/2019

Collège G. Monod

Chemin des Fourches

26200 MONTELMAR

Madame La Rectrice d'Académie

Académie de Grenoble

38 000 Grenoble

S/C du Chef d'Etablissement

Madame la Rectrice,

Nous avons l'honneur de solliciter votre aide et votre appui pour l'obtention de 2 postes d'AEd et d'un demi-poste de CPE pour notre collège.

Cette demande fait suite à une situation particulière pour cette rentrée 2019.

Tout d'abord, le collège a bénéficié lors des 2 années précédentes d'un poste d'AEd spécifique au dispositif « Devoirs Faits », poste qui a été supprimé. Cette personne permettait évidemment d'accompagner les élèves sur la thématique des devoirs mais aussi d'épauler l'équipe Vie scolaire sur des moments plus intenses.

Certes, des heures ont été attribuées à l'établissement mais ne remplaceront pas cette présence humaine.

Par ailleurs, notre collège connaît des effectifs très chargés cette année car nous nous trouvons dans un bassin qui attire. La moyenne de nos effectifs se situe entre 28 et 30 selon le niveau. En parallèle, notre taux de présence d'adultes diminue ; lors de notre dernier Conseil d'Administration (2/07/2019), le chef d'établissement annonçait un déficit de 0.6 poste de surveillant qui n'a pas été comblé à ce jour. Ensuite, à la lecture des documents de la Commission Technique Académique pour cette rentrée 2019, apparaissent plusieurs déficits : -0,36 sur le poste de CPE et 0,71 sur les postes administratifs. De surcroît, ces chiffres sont calculés sur une base élève qui est erronée. L'estimation est de 694 élèves alors que nous comptons 725 élèves à ce jour. Malgré ce constat dont notre administration est consciente et malgré nos avertissements, rien n'a été fait pour combler ces manques et assurer une rentrée sereine.

Notre collège est composé d'une SEGPA et de 2 classes ULIS, nous comptons 725 élèves à ce jour dont 45,48 % font partie de catégories socio-professionnelles défavorisées. Nous n'avons qu'un seul poste de Conseillère Principale d'Education pour gérer cette structure qui nous semble désormais démesurée. D'ailleurs, des problèmes liés à la sécurité et à l'hygiène de nos élèves commencent à poindre : nous travaillons dans des préfabriqués, le nombre de toilettes est insuffisant et surtout l'équipe éducative ne peut être présente sur tous les endroits et moments de la cour faute de personnel suffisant. Une augmentation des incivilités et des incidents sont à constater pour ce seul mois de septembre 2019.

Notre établissement accueille des élèves provenant de 2 écoles placées « politique de la ville » ce qui demande à l'équipe pédagogique un suivi particulier.

Nous avons alerté le Directeur Académique de la Drôme qui est venu à notre rencontre suite à un mouvement de grève très suivi le mercredi de la rentrée. Cette mobilisation nous a permis de débloquer 7 HSA mais encore une fois, c'est le personnel qui manque. M. Sieye a signalé que l'aide pour obtenir les postes d'AEd n'était pas de son ressort. C'est pourquoi nous nous permettons de nous adresser à vous directement.

Enfin, nous ajoutons que pour le climat scolaire de notre établissement un renfort de Personnel d'Education serait souhaitable et nécessaire.

Notre collège a gagné, au fil des années une réputation d'établissement accueillant et serein, que nous ne voulons pas perdre.

Veuillez, Madame la Rectrice, agréer l'assurance de notre parfaite considération.

Le personnel représentant

Les parents d'élèves représentants

Vu et transmis le 10/10/2019

